

I.

LE TRANSITAIRE : DÉFINITION DES CONCEPTS

1. Définition des concepts

2. Fonctions du transitaire

3. Les différents documents de transit

By ssimoo

1. Définition des concepts

Le transit

Le transit est un régime permettant le transport des marchandises sous douane d'un bureau ou d'un entrepôt de douane à un autre bureau ou à un autre entrepôt de douane (art. 155-1° code).

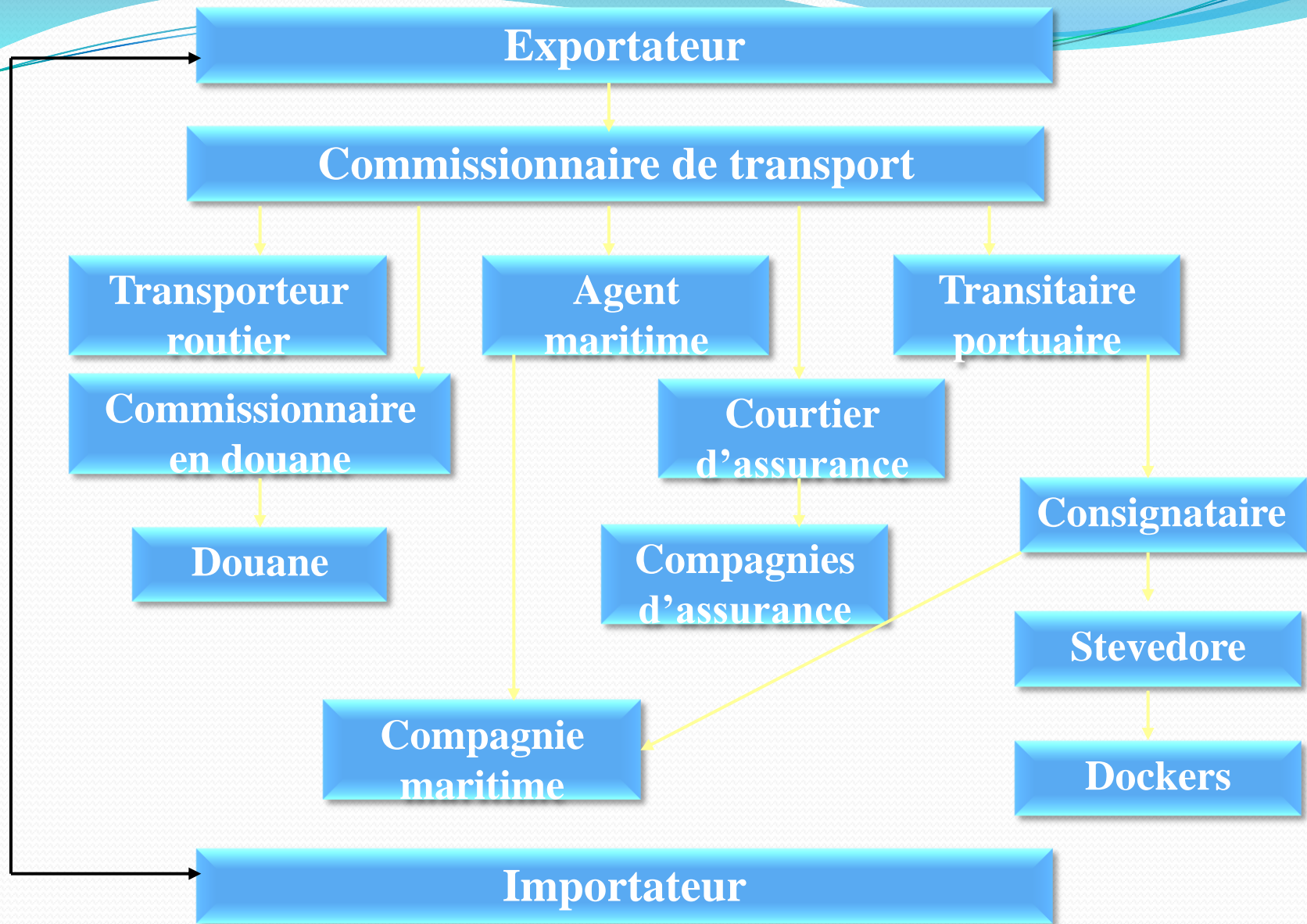
Définitions

Le transitaire se charge des opérations physiques et administratives permettant d'assurer la liaison entre deux modes de transport.

On le trouve souvent dans les ports, les aéroports et aux frontières terrestres.

Définitions

- ❏ Le transitaire se spécialise dans l'expédition de marchandises vendues à des pays étrangers.
- ❏ Il est en mesure de préparer des estimations des coûts de transport et d'expédition, et de renseigner l'exportateur sur les autres frais liés à l'expédition de son produit sur les marchés étrangers.



Source : THEULE-MARTIN (C.). La Douane, Instrument de la Stratégie internationale

Définitions

Transitaire :



Assurer la continuité entre deux modes de transport distincts dans le cadre strict des instructions reçues.

Commissionnaire :



Le commissionnaire organise, coordonne et choisit ses sous-traitants. Il s'engage à faire parvenir la marchandise dans l'état où elle lui est remise et répond non seulement de ses fautes mais aussi de celles des transporteurs avec lesquels il

L'obligation du commissionnaire n'est donc pas une simple « obligation de moyens » comme celle du transitaire, c'est une obligation de résultat ».

Fonctions du transitaire

la fonction la plus élémentaire du transitaire international consiste à organiser l'expédition des marchandises du point A au point B en temps opportun, conformément aux instructions du client, en ayant recours au moyen de transport le plus sûr et le plus économique possible.

Les fonctions des transitaires

Les dix fonctions principales d'un transitaire sont:

1. Itinéraire d'acheminement optimal ;
2. Emballage ;
3. Dédouanement ;
4. Assurance transport ;
5. Entreposage et distribution ;
6. Négociation des tarifs et des contrats ;
7. Solutions de rechange ;
8. Groupage ;
9. Réseau mondial ;
10. Suivi .

3. Les différents documents de transit

- DUM
- Formule A
- Certificat d'inspection
- EUR 1
- Certificat d'origine
- Les titres import/export

DUM (déclaration unique de marchandise)

C'Est un document utilisé pour la déclaration en détail des marchandises en douane, elle se distingue par son caractère unique, codé, aligné et harmonisé.

Elle a une fonction déclarative; dans ce cadre ; elle rend compte de la nature de l'opération concernée et du choix opéré en matière douanière.

.

Émetteur:

DUM

La DUM ne peut être remplie que par le déclarant en douane comme :

- ✓ **Le propriétaire des marchandises**
- ✓ **Le transitaire en douane**
- ✓ **La personne titulaire d'une autorisation de dédouanement**

Destinataire :

exemplaire n°1: service de la recette

exemplaire n°2: Bon à relever ou à embarquer

exemplaire n°3: service de la visite

exemplaire n°4: service de la valeur

exemplaire n°5: redevable

exemplaire n°6: office des changes

EXEMPLAIRE RECETTE

1	2 Exportateur / Expéditeur N° R.C. Centre R.C. 30413 MELJAV	1 DECLARATION		A ENREGISTREMENT		
	8 Importateur / Destinataire N° R.C. Centre R.C.	3 Nombre total des articles	4 Code du bureau			
		5 Nombre de formules	6 Poids brut total (kg)	7 Poids net total (kg)		
	10 Déclarant N° d'agrément N° du répertoire	9 Autres personnes concernées		11 Pays de provenance (Nom et code)		12 N° code de l'importateur/exportateur
		15 Moyen de transport au départ / à l'arrivée		13 Pays d'origine (Nom et code)		14 Pays de destination (Nom et code)
	17 Nature et numéro du titre de transport	16 Conditions de livraison		18 Montants et montant total facturé		19 Taux de change
	21 Nouveau moyen de transport après transbordement	22 Assurance		20 Frais		
24 Date arrivée	25 Local des marchandises	26 Code bureau destination	23 Valeur totale déclarée			
29 N° d'ordre de l'art.	27 Renseignements financiers et bancaires		27 Renseignements financiers et bancaires			
28 Cote et désignation des marchandises	30 Code marchandises		31 Valeur déclarée			
	32 Unités complémentaires	33 Poids net (kg)	34 AP ou SP			
	B LIQUIDATION DES DROITS ET TAXES					
35 Taux de déchets		36 Pays d'origine (Nom et code)		Type	Base d'imposition	
37 Déclaration sommaire / Document précédent				Taux	Montant	
		Total pour le présent article				
29 N° d'ordre de l'art.	30 Code marchandises		31 Valeur déclarée			
28 Cote et désignation des marchandises	32 Unités complémentaires		33 Poids net (kg)			
	34 AP ou SP		B LIQUIDATION DES DROITS ET TAXES			
	35 Taux de déchets		36 Pays d'origine (Nom et code)		Type	Base d'imposition
37 Déclaration sommaire / Document précédent				Taux	Montant	
		Total pour le présent article				
38 Autres renseignements			D TOTAL DECLARATIONS		D VISA DE L'INSPECTEUR	
			Type	Montant		
		TOTAL GENERAL				
		E DONNÉES COMPTABLES		Ligne n° _____ du _____		
				Quitus n° _____ du _____		
				B.E. n° _____ du _____		

39 Je soussigné m'engage à satisfaire aux prescriptions des lois, règlements et décisions propres au régime douanier au domicile duquel ces marchandises sont déclarées et ce, conformément aux dispositions du code de douanes et impôts indirects approuvé par le dahir portant loi n° 1-77-339 du 25 Chaoual 1397 (8 Octobre 1977).

Le soumissionnaire

Lieu et date :
Nom, signature et qualité du signataire

40 Je soussigné m'engage à satisfaire aux prescriptions des lois, règlements et décisions propres au régime douanier au bénéfice duquel ces marchandises sont déclarées et ce, conformément aux dispositions du code de douanes et impôts indirects approuvé par le dahir portant loi n° 1-77-339 du 25 Chaoual 1397 (8 Octobre 1977).

Le caution

Lieu et date :
Nom, signature et qualité du signataire

41 Je soussigné m'engage à satisfaire aux prescriptions des lois, règlements et décisions propres au régime douanier au domicile duquel ces marchandises sont déclarées et ce, conformément aux dispositions du code de douanes et impôts indirects approuvé par le dahir portant loi n° 1-77-339 du 25 Chaoual 1397 (8 Octobre 1977).

Le déclarant

Lieu et date :
Nom, signature et qualité du signataire

Certificat d'inspection

Document de contrôle des marchandises établi par un organisme spécialisé et neutre; désigné par l'ordinateur, ce document est exigé comme pièce justificative de certains produits devant répondre aux normes d'hygiènes.

Ce certificat énumère les constatations finales ,dans le cadre des instructions reçus tant pour ce qui concerne la qualité que la quantité des marchandises destinées à l'export.

Certificat d'inspection

Émetteur:

L'établissement autonome de
contrôle et de coordination des
exportations ,

Destinataire :

Importateur ainsi que l'administration
des douanes,

شهادة التفتيش

CERTIFICAT D'INSPECTION
INSPECTION CERTIFICATE

N° رقم

Emis le : مسجلة في

6 - Pays de destination / Country of destination البلد المقصود

7 - Moyen de transport / Means of conveyance وسيلة النقل

8 - Point d'embarquement / Loading point نقطة الشحن

10 - Point de débarquement / Unloading point نقطة الفراخ

EXEMPLAIRE DOUANE

3 - Producteur ou Fabricant / Producer or Manufacturer / المنتج أو المصنع

N° d'Agrément / Approval n° / رقم الرخصة

4 - Exportateur / Exporter المصدر

N° d'Agrément / Approval n° / رقم الرخصة

5 - Destinataire / Consignee المرسل إليه

9 - Transitaire / Declarant المعلن

11 - Nomenclature
Douanière / H.S.
Designation

الترقيم
الجبركي
للتسمية

12 - العلامة
Marque / Brand
N° Lot
Number

13 - العبوة
Emballages
Packages

14 - Poids en tonnes

الوزن بالطن

15 - قيمة

Brut
Gross

الصافي
Net Total

المصفى
Drained
Net Egoutte

VALEUR
FOB CAF CFR

TOTAL

16 - Documents Annexes

18 Decision E.A.C.C.E. قرار من م.م.م.ت.م.س.

17 - يظل العمل بهذه الشهادة ساري المفعول لأجل التصدير قبل :
..... بتاريخ هذه السلع خضعت لإعلان الجبركي رقم

Ce certificat est valable pour une expédition avant le :
La marchandise mentionnée ci-dessus a fait l'objet de la déclaration douanière
n° Au bureau des Douanes de ...

This certificate is valid for any expedition before :
The good above mentioned was the subject of customs declaration
n°

19 Cachet et Signature

المطابع والتوقيعات

CONTROLEUR
Inspector

DELEGUE
Delegate

Formule A

- C'est un certificat d'origine utilisé dans le cadre du système généralisé de préférences; en d'autres termes, ce document est utilisé entre les pays donneurs de préférences (PD) et les pays bénéficiaires (PVD) pour obtenir ce document, l'exportateur, ou son représentant agréé doit faire une demande écrite, sur un formulaire.

Formule A

Utilité

Ce certificat atteste l'origine marocaine des marchandises; afin de profiter d'un traitement préférentiel , dans le cadre des accords et conventions bilatéraux ou multilatéraux,

Formule A

Émetteur :

L'administration des douanes sur
demande de l'exportateur.

Destinataire :

Importateur étranger appartenant à l'un
des pays signataires d'une convention
commerciale ratifiée par le Maroc

1. Expéditeur (nom, adresse, pays de l'exportateur)			Référence N° N° 0356020 SYSTEME GENERALISE DE PREFERENCES CERTIFICAT D'ORIGINE (Déclaration et certificat) FORMULE A Délivré en (pays)		
2. Destinataire (nom, adresse, pays)					
3. Moyen de transport et itinéraire (si connus)			4. Pour usage officiel		
5. N° d'ordre	6. Marques et numéros des colis	7. Nombre et type de colis ; description des marchandises	8. Critère d'origine (voir notes au verso)	9. Poids brut ou quantité	10. N° et date de la facture
11. Certificat Il est certifié, sur la base du contrôle effectué, que la déclaration de l'exportateur est exacte Lieu et date, signature et timbre de l'autorité délivrant le certificat			12. Déclaration de l'exportateur Le soussigné déclare que les mentions et indications ci-dessus sont exactes, que toutes ces marchandises ont été produites en (nom du pays) et qu'elles remplissent les conditions d'origine requises par le système généralisé de préférences pour être exportées à destination de (nom du pays importateur) Lieu et date, signature du signataire habilité		

EUR 1

Certificat de circulation des marchandises:

Ce certificat d'origine est utilisé dans les échanges préférentiels entre le Maroc et l'union Européenne; ce document permet à certains produits marocains exportés de bénéficier des tarifs douaniers préférentiels.

EUR 1

Utilité:

- Atteste l'origine et la provenance marocaine des marchandises.
- Permet la détermination de l'origine marocain de la marchandise afin de profiter d'un traitement préférentiel dans le cadre des conventions et accords commerciaux et tarifaires.

EUR 1

Émetteur:

Administration des douanes sur
demande de l'exportateur

Destinataire :

Importateur au sein de l'Union
Européenne.

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)

EUR. 1 N° A 4312637

Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire

3. Destinataire (nom, adresse complète, pays)(mention facultative)

**2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre
LE ROYAUME DU MAROC
et**

(Indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)

4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires

5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination

6. Informations relatives au transport (mention facultative)

7. Observations

8. N° d'ordre, marques, numéros, nombre et nature des colis (1), désignation des marchandises

9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m³, etc.)

10. Factures (mention facultative)

11. VISA DE LA DOUANE

Déclaration certifiée conforme
Document d'exportation (2) :

modèle n°
du
Bureau de douane :
Pays ou territoire de délivrance :

A , le

(Signature)

Cachet

12. DECLARATION DE L'EXPORTATEUR

Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat.

A , le

(Signature)

(1) Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner "en vrac"

(2) A remplir seulement lorsque les règles nationales du pays ou territoire d'exportation l'exigent.

Les titres d'importation : la licence d'importation

- C'est un titre souscrit pour l'importation des marchandises soumises à des restrictions techniques et l'autorisation de l'administration
- Ce titre permet le passage en douane et le régement financier de la merchandise.

Les titres d'importation: la licence d'importation

Émetteur:

le ministère chargé du commerce extérieur sur avis du département technique concerné.

Destinataire :

Etablie en 6 exemplaires

Elle doit être accompagnée du cachet de la banque domiciliaire.

IMPORTATEUR المستورد		Régime douanier		النظام الجمركي	
N° R.C Centre R.C		رقم السجل التجاري مركز السجل التجاري			
EXPEDITEUR المرسل		Bureau douanier		المكتب الجمركي	
Montant total endevises مجموع المبلغ بعملات أجنبية		Pays d'origine		البلد المنشأ	
		Pays de provenance		البلد المصدر	
Condition de livraison شروط التسليم		N° de nomenclature douanière		الرقم في المسمية الجمركية	
Désignation commerciale des marchandises اسم السلعة التجاري		Poids net		الوزن الصافي	
		Unités complémentaires		الوحدات التكميلية	
Date, cachet et signature de l'importateur التاريخ و طابع المستورد وتوقيعه					
N° et date d'enregistrement (2)		(2) رقم وتاريخ التسجيل		Validité Du : Au :	
Avis du Département Technique رأي القطاع التقني		قرار الوزارة المكلفة بالتجارة الخارجية Décision du Ministère Chargé du Commerce Extérieur		Banque domiciliataire البنك المعين موطن الوفاء لديه	
IMPUTATIONS DOUANIERES التقبيدات الجمركية					
رمز المكتب Code bureau	التوقيع Emargement	رقم وتاريخ الإقرار الفريد للسلع N° et date D.U.M	تاريخ التقبيد Date d'imputation	الكمية Quantité	القيمة Valeur